

COMITÉ DE VIGILANCE DES ACTIVITÉS PORTUAIRES
COMPTE-RENDU – RENCONTRE DU 23 NOVEMBRE 2017

RÉDIGÉ PAR FRÉDÉRIC LEWIS, SECRÉTAIRE CVAP

Étaient présents :

M. Angenot Francis-Olivier	Conseil de quartier Saint-Jean-Baptiste
Mme Brodeur Caroline	Conseil régional de l'environnement — Capitale-Nationale
M. Hudon Ghislain	Représentant, Conseil de quartier Vieux-Limoilou
M. Métivier Anick	Directeur, relation avec la communauté, Administration Portuaire de Québec
M. Lewis Frédéric	Conseil régional de l'environnement — Capitale-Nationale
M. Riffon Joël	Professionnel, Direction de Santé publique
M. Samson Alain	Président du Conseil de quartier Vieux-Québec-Cap-Blanc-Colline-Parlementaire
M. Saucier Nicolas	Vice-président, Conseil de quartier Saint-Roch
Mme Smith Jacquelyn	Représentante-substitut, Conseil de quartier Vieux-Limoilou
M. Vallé Jean-François	Conseil de quartier de Lairet
Mme Verreault Sylvie	Division de la qualité du milieu, Ville de Québec
Mme Verreault Suzanne, Présidente	Membre du comité exécutif responsable de l'environnement, Conseillère municipale — district de Limoilou

Étaient absents :

M. Bonin Éric	Contrôle, ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte aux changements climatiques (MDDELCC)
Mme Fontaine Catherine	Secrétariat à la Capitale-Nationale
Mme Lévesque Mélanie	Administratrice, Conseil de quartier de Maizerets
ORDRE DU JOUR	
1. Mot de bienvenue et présentation des membres	5
2. Dépôt du compte-rendu de la rencontre publique annuelle du 22 juin 2017.	30
3. Adoption du compte-rendu de la rencontre du 21 septembre 2017	10
4. Suivis des dossiers – 21 septembre 2017. <ul style="list-style-type: none"> • Visite de Glencore • Règlements généraux 	30
5. Suivi d'information de l'APQ.	10
6. Suivi d'information du MDDELCC	10
7. Suivi d'information DSPublique	10
8. Plan d'action	30
9. Correspondances reçues	2

10. Autres sujets. Élections 2017? Agenda du CVAP? Impact sur la disponibilité des Élu(e)s?	2
11. Calendrier des rencontres à venir	10
12. Fin de la rencontre	2
Temps de rencontre total estimé (heure décimale)	2,52

Abréviations : VQ = Ville de Québec; SCN = Secrétariat de la Capitale nationale; MDDELCC = ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques; APQ = Administration portuaire de Québec, ACÉE : Agence canadienne d'évaluation environnementale, ÉIE : étude d'impact environnementale

SUJETS	PRÉCISIONS	SUIVIS	RESPONSABLE	ÉCHÉANCE
1. Mot de bienvenue et présentation des membres				
<p>La séance débute à 19 h 8</p> <p>La présidente adresse un mot de bienvenue et des remerciements à l'assemblée.</p> <p>Des membres l'informent qu'ils doivent quitter à 21 h 30 au plus tard.</p> <p>Suite aux élections municipales de 2017, Mme Suzanne Verreault résume les nouvelles attributions des élus. M. Steeve Verret hérite des sports & loisirs et Mme Suzanne Verreault de l'environnement et du développement durable. Elle n'est plus présidente de l'arrondissement Cité-Limoilou.</p> <p>En fonction des règles de composition du CVAP, Mme Verreault proposerait Mme Hamelin en remplacement de M. Verret. Mme Hamelin accepterait en sa qualité de présidente de l'arrondissement Cité-Limoilou et conseillère.</p>		<p>Intégrer Mme Hamelin à la liste de diffusion et en retirer M. Verret.</p>	<p>Secrétaire.</p>	<p>Avant de lancer les invitations à la prochaine rencontre.</p>

SUJETS	PRÉCISIONS	SUIVIS	RESPONSABLE	ÉCHÉANCE
	<p>On s'interroge sur la présidence du comité. On réfère à la lettre de formation du comité de Mme Maltais et de M. Labeaume qui désignait expressément Mme Verreault.</p> <p>Un membre propose que, compte tenu de l'actuelle révision des règlements, il serait bon de clarifier ce point concernant la présidence.</p> <p>Un autre propose que jusqu'à nouvel ordre Mme Verreault maintienne le rôle de présidence d'ici à ce que les règlements soient adoptés.</p> <p>La proposition d'ordre du jour est discutée et acceptée.</p>	<p>Documenter la question de la présidence telle que spécifiée dans les documents de fondation.</p>	<p>Présidente et secrétaire.</p>	<p>D'ici l'adoption des règlements.</p>
2. Rencontre publique annuelle du 22 juin 2017; dépôt du compte-rendu et bilan.				
	<p>Il s'agit du deuxième retour sur cette activité puisque l'assemblée de septembre n'avait pas permis de recueillir toutes les appréciations des membres.</p> <p>En p5, à l'avant-dernier paragraphe : C'est M. Samson qui aurait présenté le résumé du PADD de l'APQ selon un membre. M Samson prend le crédit et accepte de se voir cité.</p> <p>Un membre se dit déçu du taux de participation, quoiqu'il ait été meilleur que celui de l'année précédente. On en accuse la proximité de la date avec la fête de la St-Jean-Baptiste et les températures trop clémentes.</p> <p>On rapporte que des citoyens sont encore inquiets, mais peu mobilisés, pourtant, il est admis que les citoyens se sont mobilisés largement pour les rencontres de l'ACEE relativement au projet Beauport 2020.</p> <p>Un membre suggère qu'une approche citoyenne plus participative pourrait les attirer davantage. Est-ce que les assemblées régulières pourraient être ouvertes</p>	<p>Apporter la correction en p. 5.</p> <p>Mettre le document en ligne.</p>	<p>Secrétaire.</p> <p>Secrétaire.</p>	<p>Avant la prochaine rencontre.</p>

SUJETS	PRÉCISIONS	SUIVIS	RESPONSABLE	ÉCHÉANCE
aux citoyens?	La présidente semble catégorique : non, elles ne pourraient pas.			
3. Adoption du compte-rendu de la rencontre du 21 septembre 2017				
	Le compte-rendu de septembre est accepté. Une note est à apporter au point de suivi de la DSPublique.	Apporter la correction Porter le document sur le site Internet	Secrétaire Secrétaire	Avant la prochaine rencontre Avant la prochaine rencontre
4. Suivis des dossiers – 21 septembre 2017				
	Le secrétaire présente les suivis. Il dresse l'état de ses recherches sur le tableau des demandes faites au port dès 2013 (voir la correspondance suivante : http://cvap.quebec/wp-content/uploads/2015/04/2013-10-31_COR_Emise_Demande_information.pdf http://cvap.quebec/wp-content/uploads/2015/04/2013-12-04_COR_Recue_Port_de_Quebec.pdf) Par ailleurs, en procédant à des recherches, il constate que les tableaux de tonnages pour 2015 et 2016 sont manquants. À ce propos, le représentant du port rappelle que la stratégie avait changé pour adresser les demandes directement aux utilisateurs. Cette réflexion est en effet consignée au compte rendu de février 2015 : http://cvap.quebec/wp-content/uploads/2015/09/2015-02-19_CR_CVAP.pdf . Une correspondance s'en est suivi : http://cvap.quebec/wp-			

SUJETS	PRÉCISIONS	SUIVIS	RESPONSABLE	ÉCHÉANCE
	<p>content/uploads/2015/09/2015-04-22_COR_Emise_Lettre_MGirard.pdf</p> <p>http://cvap.quebec/wp-content/uploads/2015/09/2015-06-04_COR_Recue_M.Girard_Declaration.org_.pdf)</p> <p>Il est demandé de produire la dernière version du tableau sommatif des requêtes et réponse avec ses suivis, le cas échéant, sans doute que M. Métivier en aurait une copie, afin de faire une révision stratégique des requêtes aux utilisateurs. La dernière trace au compte rendu du comité se trouve à l'hyperlien suivant : http://cvap.quebec/wp-content/uploads/2015/04/2013-12-03_CR_CVAP.pdf</p> <p>-----</p> <p>Le comité effectue un retour sur l'activité de visite des installations de Glencore s'étant déroulé le 21 novembre 2017.</p> <p>Étaient présent : BPH, Maxim, M Bonin, Saucier, Samson, Smith, Brodeur, Lewis, Métivier, Butler, Maurice Maureau</p> <p>Un membre dit avoir appris beaucoup de choses. C'était très pédagogique de voir ce qui avait été expliqué auparavant. Il dit avoir établi un dialogue avec Glencore et ASL qui semblaient très à l'écoute. Ce membre dit constater un changement de culture d'entreprise.</p> <p>La visite s'est attardé à expliciter le rôle et fonctionnement des éléments suivants : BMH, buses de vapeur sèche en action lors du déchargement des cales, récupération des eaux de lavage pour extraire le nickel, balayeuses qui récupèrent les poussières de toutes sortes, chargement et déchargement des wagons avec système de goulotte et vérin opéré dans une station hermétique.</p>	<p>Produire la dernière version du tableau sommatif des requêtes et réponse avec ses suivis.</p>	<p>Secrétaire avec, en appui, le représentant de l'APQ et la Présidente.</p>	<p>Prochaine rencontre</p>

SUJETS	PRÉCISIONS	SUIVIS	RESPONSABLE	ÉCHÉANCE
	<p>Un membre s'interroge : Des pancartes préviennent les visiteurs et le personnel; mettez vos masques, or personne n'avait de masque, pas même les employés et les visiteurs.</p> <p>Un autre apporte une réponse : cette pancarte datait d'avant les portes étanches, un couloir de vent existant à cet endroit et soulevait la poussière.</p> <p>Un membre s'est dit impressionné par le fait que Glencore soit propriétaire de ses propres wagons avec des standards plus élevés que ceux du CN (notamment concernant le revêtement intérieur). Il rapporte que les employés semblaient confortables et en sécurité, sans nervosité face aux visiteurs, ce qui témoigne d'un confort psychologique. Il a apprécié établir des discussions sur des sujets connexes et les bons échanges avec Glencore. Il propose que soit rédigée une lettre de remerciements pour cet accueil et cette belle collaboration.</p> <p>Un membre évoque la possibilité de laisser des traces écrites pour la postérité. Le représentant du conseil de quartier de Saint-Roch se propose pour colliger les appréciations de chaque participant.</p> <p>Pour la prise d'image, des photos ont été prises par M. Métivier et Mme Brodeur. Le secrétaire doit les porter sur le site Internet du CVAP et en faire une nouvelle.</p> <p>Le représentant de l'APQ rappelle la demande latente logée chez ASL pour une visite du centre de coordination. Le secrétaire doit contacter ASL. Le représentant de l'APQ validera le répondant à approcher chez ASL pour adresser la requête. Il y aurait possibilité de faire le pendant du côté de la capitainerie chez l'APQ. Il propose le même mode de fonctionnement que lors de la visite de Glencore, soit un point de ralliement et un minibus qui partira du 150 rue Dalhousie.</p>	<p>Faire parvenir un rappel aux membres.</p> <p>Faire parvenir les appréciations au représentant du conseil de quartier de Saint-Roch.</p> <p>Colliger les appréciations.</p> <p>Faire une nouvelle sur le site Internet.</p> <p>Prendre contact avec ASL pour concrétiser l'activité.</p>	<p>Secrétaire.</p> <p>Membres.</p> <p>Représentant du conseil de quartier de Saint-Roch</p> <p>Secrétaire.</p> <p>Secrétaire et représentant de l'APQ.</p>	<p>Avant la prochaine rencontre</p> <p>Prochaine rencontre</p> <p>Prochaine rencontre</p> <p>Semaine suivante.</p> <p>Début 2018 pour réalisation avant l'assemblée annuelle.</p>

SUJETS	PRÉCISIONS	SUIVIS	RESPONSABLE	ÉCHÉANCE
<p>-----</p> <p>Concernant le dossier des règlements généraux, la présidente verra à transmettre le document constitutif au secrétaire, en particulier pour permettre d'éclaircir la question de la présidence.</p> <p>Une membre questionne ce qu'il adviendra de la représentation du quartier de Beauport, le CQ de Beauport étant dissout?</p> <p>La présidente propose donc d'inviter le CQ le plus près, soit Montmorency, ou le conseiller du quartier.</p> <p>Le point est ajourné et une rencontre à prévoir entre la présidente et le secrétaire sur ce propos.</p>		<p>Transmettre le document constitutif au secrétaire.</p> <p>Introduire les éléments pertinents dans le projet de règlements généraux.</p> <p>Produire un projet d'invitation.</p>	<p>Présidente.</p> <p>Secrétaire.</p> <p>Secrétaire.</p>	<p>Avant la prochaine rencontre.</p> <p>Avant la prochaine rencontre.</p> <p>Prochaine rencontre.</p>
5. Suivi d'information de l'APQ				
	<p>L'APQ accueille un nouveau client (Ferrailleur) manutentionné par un même opérateur avec les mêmes mesures d'atténuation.</p> <p>La présidente ayant questionné l'APQ sur l'impact d'une hausse du camionnage dans le quartier, le représentant de l'APQ doit documenter la question et faire un suivi.</p> <p>Relativement à un suivi demandé sur les interprétations des données de la 2e avenue et des stations dans le port. Le représentant suggère que les données issues des stations qui sont dans le port ne sont peut-être pas représentatives de ce à quoi la communauté est exposée. Ces stations permettent plutôt d'augmenter la sensibilité des appareils de détection utilisés première ligne pour l'atténuation.</p>	<p>Documenter l'impact de l'arrivée d'un nouvel utilisateur sur l'augmentation du camionnage dans la communauté.</p>	<p>Représentant de l'APQ.</p>	<p>Au plus tôt.</p>

SUJETS	PRÉCISIONS	SUIVIS	RESPONSABLE	ÉCHÉANCE
	<p>Quant à celles issues de la 2e avenue, le représentant attendra la révision des éléments de requête pour se lancer dans l'aventure.</p> <p>La représentante du Conseil régional de l'environnement questionne : est-il possible de nous faire connaître les relations établies entre les évènements au port et celle de la station de la 2e avenue?</p> <p>Réponse du représentant de l'APQ : Probablement pas; il y a beaucoup d'interférence tant dans la station du port qu'à celle de la 2e. S'il y a des dépassements et que l'APQ se juge responsable, cela sera identifié au site Internet de l'APQ et un rapport sera fait au CVAP, mais ça n'est pas arrivé depuis 2015.</p> <p>Un membre fait valoir : la donnée est émise et validée par l'APQ, ce qui est incompatible avec l'activité de vigilance du CVAP.</p> <p>Réponse du représentant de l'APQ : Dans cet ordre d'idée, l'APQ tente de transmettre au DSP les données de la 2e avenue. Il n'est pas encore établi qu'on peut le faire. Les avocats de l'APQ sont en accord, la DSPublique s'interroge sur la pertinence.</p> <p>Un membre questionne : s'il y a un dépassement, il y a un genre alerte. Et ensuite? Quel est le processus décisionnel?</p> <p>Réponse du représentant de l'APQ : Selon les lieux, les opérations ou la direction du vent. L'information est agrégée et les contremaitres contactés pour connaître l'état des lieux et des travaux. S'il y a problème, un inspecteur est dépêché et demeure sur les lieux tant que les problèmes ne sont pas résolus.</p> <p>Il y a donc alerte au Centre de contrôle chez ASL. Les contremaitres sont contactés.</p>			

SUJETS	PRÉCISIONS	SUIVIS	RESPONSABLE	ÉCHÉANCE
	<p>Pendant ce temps, l'agent de sureté de l'APQ est en route. Il pose un constat visuel des lieux et des équipements avant la prise d'action.</p> <p>Un membre questionne: Y a t'il, souvent, des alarmes sans trouver la source?</p> <p>Réponse du représentant de l'APQ : Il arrive qu'il y ait des véhicules ou des endroits non pavés qui génèrent des poussières et déclenchent des alarmes.</p> <hr/> <p>Beauport 2020 : il y a environ 800 items à répondre par l'APQ dans le cadre des audiences pour l'ACEE de Beauport 2020.</p> <p>En ce moment, l'APQ entend terminer en février et déposer en mars, mais ce ne sont que des estimations.</p> <p>Suivi sur INCO (manutentionne du ni); cet utilisateur, au lieu d'avoir un contrat à long terme, aurait un contrat renouvelable annuellement. Le tonnage diminue annuellement et il y aurait encore un peu de tonnage en 2018.</p> <p>Plaintes : total depuis juin : 11 plaintes dont une non justifiée</p> <p>Secteurs Anse au foulon; Il y a eu 7 plaintes dont 5 en lien avec le bruit. Certaines mettent en cause les effaroucheurs de goélands. Le bruit au cap blanc n'est pas celui perçu aux jardins de Méricis et cela induit des erreurs dans l'évaluation des impacts sonores. L'APQ teste un cerf-volant en forme d'oiseau de proie qui semble fonctionner pour l'instant.</p> <p>Les <i>Back alarm</i> sont aussi souvent en cause, le soir. Il s'agit d'erreurs humaines,</p>			

SUJETS	PRÉCISIONS	SUIVIS	RESPONSABLE	ÉCHÉANCE
	<p>puisqu'il convient le soir d'activer les stroboscopes.</p> <p>Le bateau Fundy Paradise est, selon certains citoyens, une pollution visuelle. Il est habituellement caché derrière les dômes, mais lorsque le secteur est utilisé, il y a déplacement et des plaintes sont alors déposées.</p> <p>Chez <i>Strom Spa</i>, il y a eu plainte pour soulèvement de poussière.</p> <p>Secteur de l'estuaire; il s'agissait d'un problèmes avec une nacelle le niveau de décibels était trop élevé,</p> <p>Secteur de Beauport; il y aurait eu 2 plaintes. La première relative aux bruits des effaroucheurs, la plainte venait de Lévis. L'autre plainte relative à l'éclairage de nuit portait sur un projecteur déplacé qui pointait vers Lévis.</p>			
6. Suivi d'information du MDDELCC				
	<p>Le représentant du MDDELCC est absent, mais le secrétaire présente la correspondance relative aux statistiques de dépassements de la norme Nickel à la station Des Sables.</p>			
7. Suivi d'information du DSPublique				
	<p>Un membre demande de mettre une note additionnelle dans le compte-rendu de septembre 2017 au point 7.</p> <p>Le représentant du DSPublique y rapportait qu'un devis d'étude sur les poussières fines a été proposé par le MDDELCC, que le comité-conseil l'aurait refusé et plutôt</p>			

SUJETS	PRÉCISIONS	SUIVIS	RESPONSABLE	ÉCHÉANCE
	<p>choisit d'analyser les données existantes.</p> <p>Le membre précise que l'information est erronée, que la décision n'a pas été prise. Le comité a décidé d'optimiser les autres données avant sans exclure la possibilité d'aller de l'avant avec le devis. Entre temps une alternative a été présentée (utilisation de vieux modèles de capteurs, moins dispendieux). Il exige qu'une note soit ajoutée au compte rendu sans que le texte d'origine soit corrigé.</p> <p>Le représentant du DSPublique se dit fort désolé de cette erreur et s'en excuse. Il confirme qu'en effet, le comité-conseil priorise les données actuelles.</p> <p>Il poursuit :</p> <p>Une rencontre est prévue le 12 décembre 2017 du comité-conseil du projet Mon environnement ma santé (nouvelle appellation officielle du projet). Une rencontre est également prévue le 1^{er} décembre entre la présidente du CVAP, la Coordinatrice de l'équipe de santé environnementale et le Directeur de santé publique, respectivement Mme Goupil-Sormany, et M. Desbiens.</p> <p>La chargée de projet développe actuellement les indicateurs de suivis (outils de gestion) pour l'avancement du projet. M. Pierre Walsh et Mme Daria Pereg travaillent sur le portrait des données actuelles. Mme Dr Caroline Huot est de retour de son congé de maternité.</p> <p>Les copies des comptes-rendus des rencontres seront disponibles sur demande. Par contre, la charte de collaboration n'étant qu'un outil de gestion interne, il n'est pas jugé pertinent de partager ce document.</p> <p>Du côté du Comité scientifique; les poussières fines ((PM10 et PM2,5) respirables)</p>	<p>Ajouter une note au compte rendu de septembre 2017.</p>	<p>Secrétaire.</p>	<p>Avant la prochaine rencontre.</p>

SUJETS	PRÉCISIONS	SUIVIS	RESPONSABLE	ÉCHÉANCE
	<p>sont un problème pour la santé, or le comité-conseil est préoccupé par les particules de diamètre de plus de 10 μm. Le comité scientifique a de la difficulté à intégrer cette préoccupation et se questionne sur la manière de le faire.</p> <p>Un membre : Cette préoccupation est beaucoup en lien avec l'ingestion par les enfants. Un autre; il s'agit principalement d'une nuisance, mais il n'est pas exclu que cela pose un problème pour la santé.</p> <p>Représentant du DSPublique : Possiblement, selon le contenu des poussières.</p>			
8. Plan d'action				
	Report à la prochaine rencontre.			
9. Correspondance				
	Il n'y a aucune correspondance à présenter hormis celle acheminée par le MDDELCC.			
10. Autres sujets				
	Correction du CR du 18 mai : revoir la mention relative au nitrate d'ammonium ou le faire valider par les présentateurs (M. Gilbert Auclair du SPVQ et Pierre Bergeron policier du CN).	Faire valider par Messieurs Auclair et Bergeron le compte rendu du 18 mai avant la	Secrétaire	Avant la prochaine rencontre.

SUJETS	PRÉCISIONS	SUIVIS	RESPONSABLE	ÉCHÉANCE
	<p>À prévoir, la sortie du film sur Véronique Lalande en janvier au cinéma Le Clap.</p> <p>Aucun autre sujet n'a été abordé.</p>	<p>mise en ligne.</p> <p>Mise en ligne du compte rendu validé.</p>	Secrétaire	Avant la prochaine rencontre.
11. Date de la prochaine rencontre; à déterminer s'il y a lieu				
	<p>Le 18 janvier; prochaine rencontre régulière.</p> <p>Le lieu demeure à être précisé.</p>	<p>Trouver le lieu de rencontre.</p> <p>Faire parvenir la convocation et les invitations électroniques.</p>	<p>Secrétaire.</p> <p>Secrétaire.</p>	<p>Avant la prochaine rencontre.</p> <p>Avant la prochaine rencontre.</p>
12. Fin de la rencontre				
	La rencontre est levée à 22 h 11.			